



DOSSIER DE PRESSE

Quand l'enseignement agricole et l'agence de l'eau se mobilisent pour la jeunesse



Douai, le 19 février 2014

Contacts presse Agence de l'Eau Artois-Picardie :

Monique Cordonnier, Chef du Service Communication et Information - 03.27.99.90.48 / 06.11.77.89.26

m.cordonnier@eau-artois-picardie.fr

Cathy Debut, Responsable des Relations Presse - 03.27.99.83.27 / c.debut@eau-artois-picardie.fr

200, rue Marceline - Centre Tertiaire de l'Arsenal - BP 80818 - 59508 DOUAI CEDEX

Sommaire

- Fiche 1 : La convention cadre de coopération jeunesse, eau et enseignement agricole 2014 - 2018**
- Fiche 2 : L'Agence de l'Eau Artois-Picardie : un établissement public au cœur de la politique de l'eau**
- Fiche 3 : La politique d'éducation à l'eau de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie, une force**
- Fiche 4 : L'enseignement agricole en région Nord Pas de Calais et Picardie (source educagri.fr)**
- Fiche 5 : L'Agence de l'Eau Artois Picardie, outil de solidarité au service de l'eau**

Annexes :

- Annexe 1 : convention cadre de coopération jeunesse, eau et enseignement agricole 2014-2018
- Annexe 2 : la plaquette jeunesse et eau

Douai, le 19 février 2014

Contacts presse Agence de l'Eau Artois-Picardie :

Monique Cordonnier, Chef du Service Communication et Information - 03.27.99.90.48 / 06.11.77.89.26

m.cordonnier@eau-artois-picardie.fr

Cathy Debut, Responsable des Relations Presse - 03.27.99.83.27 / c.debut@eau-artois-picardie.fr

200, rue Marceline - Centre Tertiaire de l'Arsenal – BP 80818 - 59508 DOUAI CEDEX

Fiche 1 : La convention cadre de coopération jeunesse, eau et enseignement agricole 2014-2018

Pourquoi une convention cadre ?

L'enseignement agricole dispense des formations aux métiers « 100 % nature » et propose une multitude de débouchés dans plus de 120 métiers au sein desquels l'eau occupe une place importante.

Dans le bassin Artois-Picardie, les actions récentes (grenelle de l'environnement, Trame verte et bleue, programme de reconquête environnementale...) induisent l'anticipation de changements dans le domaine de la formation, de l'emploi et de l'environnement.

Quels objectifs ?

Pour les signataires de cette convention, la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF) Nord-Pas-de-Calais, la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF) Picardie, et l'Agence de l'Eau Artois-Picardie, il s'agit d'optimiser les démarches pédagogiques afin de permettre aux jeunes de devenir acteurs éclairés de la gestion durable de l'eau.

Quels enjeux pour ce partenariat ?

Ce partenariat se met en place autour de deux enjeux :

- La participation aux démarches pédagogiques mises en œuvre par l'Agence de l'Eau Artois-Picardie (AEAP) dans le cadre de ses actions « jeunes et eau »
- La nécessité d'accompagner les jeunes dans leur formation à l'écocitoyenneté et dans leurs perspectives d'évolution professionnelle, notamment au travers des actions menées à l'international.

Quels acteurs ?

Les principaux acteurs de cette convention sont les jeunes scolarisés dans les établissements d'enseignement agricoles publics et privés du bassin Artois-Picardie, soit 33 établissements en Nord-Pas-de-Calais et 12 établissements en Picardie, ce qui représente environ 12 000 élèves.

Quelles actions ?

Organisées autour de 5 axes structurants, elles visent à :

1. Favoriser localement l'implication des jeunes dans la gouvernance de l'eau

Il s'agit de faire participer des jeunes aux actions d'information et de sensibilisation prévues dans le cadre des conventions passées entre les collectivités et l'AEAP (Commissions Locales de l'Eau (CLE), Opérations de Reconquêtes de la Qualité de l'Eau (ORQUE)...).

Douai, le 19 février 2014

Contact presse Agence de l'Eau Artois-Picardie :

Monique Cordonnier, Chef du Service Communication et Information - 03.27.99.90.48 / 06.11.77.89.26

m.cordonnier@eau-artois-picardie.fr

*Cathy Debut, Responsable des Relations Presse - 03.27.99.83.27 / *c.debut@eau-artois-picardie.fr**

200, rue Marceline - Centre Tertiaire de l'Arsenal - BP 80818 - 59508 DOUAI CEDEX

Un lien avec la commission permanente « Eau et Agriculture » du Conseil d'Administration de l'AEAP, permettra les échanges entre l'éducation et la politique.

2. Participer au Parlement des Jeunes pour l'Eau du bassin Artois-Picardie.

L'AEAP met en œuvre, depuis plusieurs années, une politique « jeunesse » afin de préparer les 16-23 ans au débat et à la gouvernance pour l'eau. Les objectifs du Parlement des Jeunes pour l'Eau est de favoriser la place de la jeunesse dans la politique de l'eau, de préparer le futur, de donner du sens à l'éducation à l'eau, de créer des liens entre la jeunesse et les décideurs et avec la communauté scientifique.

La participation des jeunes aux travaux de ce parlement sera favorisée par les DRAAF qui relaieront l'information dans les établissements d'enseignement.

3. Organiser une journée de sensibilisation des acteurs de la convention

Une journée de sensibilisation annuelle pourra être proposée dans les programmes de formation régionale des personnels.

4. Aider la réalisation de projets et d'outils de valorisation des objectifs de la convention

Les établissements agricoles présenteront des projets au comité technique constitué de membres des instances signataires. Ces projets seront étudiés au regard de trois familles de critères : l'implication de la jeunesse dans la conception du projet, la thématique de l'eau et sa gouvernance.

Des outils pourront être créés autour de ces projets (DVD sur la gestion de l'eau « ici et ailleurs », expositions...). Ils auront vocation à être présentés dans les réseaux jeunesse et internationaux soutenus par l'AEAP.

5. Informer, communiquer et valoriser les bonnes pratiques

Tous les axes de l'accord-cadre seront valorisés par les signataires au travers de leurs publications, opérations et événements.

Cette communication visera les actions et la valorisation des bonnes pratiques dans le domaine agricole.

Quelle durée ?

Cette convention-cadre est conclue pour la durée du 10^{ème} programme d'intervention de l'AEAP, soit jusqu'à 2018.

☞ Pour en savoir plus : www.educagri.fr

Douai, le 19 février 2014

Contacts presse Agence de l'Eau Artois-Picardie :

Monique Cordonnier, Chef du Service Communication et Information - 03.27.99.90.48 / 06.11.77.89.26

m.cordonnier@eau-artois-picardie.fr

Cathy Debut, Responsable des Relations Presse - 03.27.99.83.27 / c.debut@eau-artois-picardie.fr

200, rue Marceline - Centre Tertiaire de l'Arsenal – BP 80818 - 59508 DOUAI CEDEX

Fiche 2 : L'Agence de l'Eau Artois-Picardie : un établissement public au cœur de la politique de l'eau

L'Agence de l'Eau est l'une des 6 agences chargée de mettre en œuvre la politique nationale de l'eau et des milieux aquatiques. En concertation avec le Comité de Bassin, l'agence définit un programme d'actions ayant pour objectif de contribuer à la préservation des ressources en eau. Son rôle est ainsi d'aider financièrement tous les usagers de l'eau qui mettent en œuvre des opérations de lutte contre la pollution, de protection de l'eau potable ou de restauration de cours d'eau.

Dans le cadre de sa mission d'éducation à l'eau, l'agence de l'eau soutient et met en œuvre des actions d'information et de sensibilisation dans le domaine de l'eau et des milieux aquatiques. Elle favorise l'engagement des jeunes dans ce domaine en les préparant au débat et à la gouvernance de l'eau, notamment dans le cadre du Parlement des Jeunes pour l'Eau. Cette instance est unique en France.

Une politique instituée par :

- La Directive Cadre Eau, transcrite en droit français en avril 2004, requiert la participation du public aux étapes clés de sa mise en œuvre. Pour apporter sa contribution à la gestion de l'eau, le public doit avoir accès aux informations et comprendre les enjeux des décisions à prendre dans ce domaine.
- La Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques de 2006 précise dans son article 36/8 que les agences de l'eau sont chargées de mener et de soutenir, au niveau du bassin, des actions de communication, d'information et de sensibilisation du public dans le domaine de l'eau et de la protection des milieux aquatiques.

Dans ce contexte, le Programme d'Intervention de l'agence de l'eau intègre l'éducation à la politique de l'eau. Les objectifs sont de :

- décliner une information sur l'eau et sa gestion, responsabiliser les citoyens par une pédagogie active,
- créer les liens nécessaires entre l'éducation à l'eau et aux milieux aquatiques et les projets professionnels des décideurs politiques et économiques de demain.

Douai, le 19 février 2014

Contacts presse Agence de l'Eau Artois-Picardie :

Monique Cordonnier, Chef du Service Communication et Information - 03.27.99.90.48 / 06.11.77.89.26

m.cordonnier@eau-artois-picardie.fr

*Cathy Debut, Responsable des Relations Presse - 03.27.99.83.27 / *c.debut@eau-artois-picardie.fr**

200, rue Marceline - Centre Tertiaire de l'Arsenal - BP 80818 - 59508 DOUAI CEDEX

Fiche 3 : La politique d'éducation à l'eau de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie, une force

Une politique engagée:

o **Auprès du monde scolaire**

- 2014 : organisation d'une école écologique dans le cadre du jumelage avec la Bulgarie
- 2013 : Jumelage avec le Parlement Européen de la Jeunesse pour l'Eau de Bulgarie
- 2013 : Pour la première fois, une jeune parlementaire prend la parole au Comité de Bassin
- 2013 : Participation au Parlement Européen de la Jeunesse pour l'Eau en Arménie
- 2012 : Participation et installation du Parlement Mondial de la Jeunesse pour l'Eau au Forum Mondial de l'Eau à Marseille
- 2011 : création de la page facebook et de la rubrique « Jeunesse et Eau » sur le site de l'Agence de l'Eau

[# !/Parlementdesjeunespourleau/likes](http://www.facebook.com/Parlementdesjeunespourleau)

- 2011 : le PJE se lance dans la préparation des jeunes à la gouvernance de l'eau
- 2011 : engagement pour le Forum mondial de l'Eau
- 2010 : colloque international « Jeunesse et Biodiversité »
- 2008 : mise en place du 1^{er} Parlement des jeunes citoyens de l'Escaut
- 2006 : ouverture du Parlement des Jeunes à l'international
- 2005 : mise en place du Comité Scientifique et Pédagogique Eau, des commissions pédagogiques départementales et officialisation de la politique d'éducation au thème de l'eau
- 2005 : colloque junior « être citoyen de l'eau » organisé à Arras, plus de 200 jeunes mobilisés
- 2003 : mise en place du 1^{er} parlement des jeunes citoyens de l'Escaut

o **Auprès du grand public**

L'information et le partage de la connaissance de l'eau

- ▶ Via les nouvelles technologies d'information et de communication (NTIC)
 - www.eau-artois-picardie.fr : le site internet de l'agence de l'eau
 - www.artois-picardie.eaufrance.fr : portail d'accès à l'information sur l'eau du bassin Artois-Picardie.
- ▶ Via son centre de documentation ouvert au public
- ▶ Via ses manifestations thématiques ponctuelles : colloques, conférences...
- ▶ Via la politique partenariale qui repose sur le principe d'associer l'image et la caution de l'agence à des opérations permettant d'intéresser le public au sujet de l'eau. L'objectif est multiple, entre autres :
 - partager la connaissance de l'eau, informer sur la thématique de l'eau,

Douai, le 19 février 2014

Contacts presse Agence de l'Eau Artois-Picardie :

Monique Cordonnier, Chef du Service Communication et Information - 03.27.99.90.48 / 06.11.77.89.26

m.cordonnier@eau-artois-picardie.fr

Cathy Debut, Responsable des Relations Presse - 03.27.99.83.27 / c.debut@eau-artois-picardie.fr

200, rue Marceline - Centre Tertiaire de l'Arsenal - BP 80818 - 59508 DOUAI CEDEX

- sensibiliser tous les publics à la préservation de cette ressource,
- faire participer le public à des actions et des projets sur l'eau,
- conforter la place de l'agence comme acteur de l'eau au travers de ses missions (soutien financier, technique, conseil, données et information sur l'eau), de ses thématiques engagées (priorités du programme d'interventions en cours : domaine d'intervention et/ou secteur) ...

○ **Auprès des collectivités, des élus et des maîtres d'ouvrage potentiels**

→ Le programme ORQUE

Il s'agit des opérations de reconquête de la qualité de l'eau visant à réduire toutes les pollutions et plus particulièrement les pollutions diffuses et dispersées (petits rejets isolés, lessivage des parcelles agricoles...). Par le biais de ce programme, l'agence de l'eau s'associe avec des collectivités territoriales afin de réduire l'ensemble des pollutions autour des captages en eau potable prioritaires : ce sont les « opérations de reconquête de la qualité de l'eau ». Plus de 700 communes du bassin Artois-Picardie sont concernées : c'est le cas de Lille Métropole Communauté Urbaine, qui a souhaité s'engager plus avant dans la préservation des ressources naturelles en eau de la métropole (champs captant du sud de Lille).

→ La charte d'entretien des espaces publics

Outil incitatif destiné à accompagner les collectivités locales vers de nouvelles pratiques plus respectueuses de la ressource en eau. Les produits phytosanitaires, même épanchés en faible quantité, sont une source importante de pollution des eaux. En zone non agricole, notamment pour l'entretien des espaces publics gérés par les collectivités, ces produits sont souvent appliqués sur des surfaces imperméables ou inertes (bitume, ciment, dalles..), sujettes, en cas de pluies, à un ruissellement important pouvant entraîner le transfert de substances actives vers les eaux superficielles ou souterraines. La réduction de l'usage des pesticides constitue donc un enjeu majeur pour la préservation de la ressource en eau et des milieux aquatiques, et au-delà pour la santé humaine.

→ Le recueil d'opérations zones humides (incitation des maîtres d'ouvrage potentiels) :

23 exemples d'acquisitions foncières de restauration et d'aménagement pour l'ouverture au public menées sur le bassin Artois-Picardie. Ce recueil d'opérations illustre la politique menée par l'Agence et ses partenaires pour reconquérir et préserver les zones humides. Espaces de transition entre la terre et l'eau, les zones humides participent à l'équilibre du territoire et servent à l'écrêtage des crues, à la recharge des nappes et à la production de ressources et de services. Elles sont aussi de remarquables réservoirs de biodiversité.

○ **Auprès des agriculteurs**

→ Le programme eau et agriculture

Ce programme d'incitation financière a été conçu pour correspondre au mieux aux attentes du monde agricole, et à leur compatibilité avec les enjeux de protection de la ressource en eau. Il se traduit par des mesures visant à :

- la mise en œuvre en trois niveaux de la protection intégrée en culture du blé ;

Douai, le 19 février 2014

Contacts presse Agence de l'Eau Artois-Picardie :

Monique Cordonnier, Chef du Service Communication et Information - 03.27.99.90.48 / 06.11.77.89.26

m.cordonnier@eau-artois-picardie.fr

Cathy Debut, Responsable des Relations Presse - 03.27.99.83.27 / c.debut@eau-artois-picardie.fr

200, rue Marceline - Centre Tertiaire de l'Arsenal - BP 80818 - 59508 DOUAI CEDEX

- la réduction de l'utilisation des herbicides en cultures de maïs, betteraves et légumes ;
- la remise en herbe de parcelles cultivées.

→ L'appel à projets agriculture biologique :

Il s'agit de donner « un coup de pouce » à la mise en œuvre de ce type de projet par une démarche innovante et proactive : l'Agence de l'Eau Artois-Picardie souhaite le développement de l'agriculture biologique dans les zones à enjeu eau potable, zones prioritaires en termes de protection de la ressource en eau potable.

→ La convention cadre « maintien de l'agriculture dans les zones humides » qui définit un programme d'action dont : l'objectif est la préservation des zones humides dans le Bassin Artois-Picardie et le maintien d'une agriculture durable dans ces territoires.

Douai, le 19 février 2014

Contacts presse Agence de l'Eau Artois-Picardie :

Monique Cordonnier, Chef du Service Communication et Information - 03.27.99.90.48 / 06.11.77.89.26

m.cordonnier@eau-artois-picardie.fr

Cathy Debut, Responsable des Relations Presse - 03.27.99.83.27 / c.debut@eau-artois-picardie.fr

200, rue Marceline - Centre Tertiaire de l'Arsenal – BP 80818 - 59508 DOUAI CEDEX

Fiche 4 : L'enseignement agricole en région Nord Pas de Calais et Picardie (source educagri.fr)

Au niveau régional, la Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt a en charge l'enseignement agricole public, par l'intermédiaire de son Service Régional de la Formation et du Développement (le SRFD). Ce service est l'équivalent du rectorat de l'Éducation nationale. Il est autorité académique pour l'enseignement agricole, par délégation. Son organisation comprend plusieurs services dont le service des examens, l'animation, l'expérimentation, l'agriculture durable, la formation continue et apprentissage...

► 5 missions déterminées

Les cinq missions de l'enseignement agricole public

Les établissements publics d'enseignement agricole sont chargés de remplir cinq missions de service public définies dans la loi de 1984, confirmées et étendues par la loi d'orientation agricole de 1999 :

- La formation initiale et continue
- Le développement et l'expérimentation
- L'animation rurale et la coopération internationale
- L'insertion scolaire sociale et professionnelle, fédérées dans un projet d'établissement.
- Le développement territorial ; un établissement d'enseignement agricole, au travers de ces missions, n'est pas seulement un lieu de formation, il est aussi un acteur du développement, fortement inséré dans son territoire.

Pour remplir correctement chacune de ces missions, un établissement public dispose d'atouts indiscutables :

La présence d'ingénieurs, de chercheurs, et d'animateurs socio-culturels

L'existence d'une exploitation agricole et d'un centre de ressources.

► une pédagogie différente

La capacité d'innovation de l'enseignement agricole, sa richesse d'invention et d'expérimentation l'ont souvent positionné comme un "laboratoire de recherche avancée". Les rénovations pédagogiques dont il a été l'objet depuis le début des années 1980, qui ont profondément bouleversé les méthodes et les itinéraires pédagogiques, sont principalement les suivantes :

- **Un diplôme professionnel** est fondé sur une analyse préalable des métiers auxquels il prépare. Les activités professionnelles des métiers visés sont décrites dans leur contexte social, leurs définitions sont établies avec les partenaires professionnels dans le cadre d'une CPC (Commission professionnelle consultative).
- **Une organisation modulaire et pluridisciplinaire de la formation**, définie en termes d'objectifs et de compétences : à un module correspond un objectif général et une ou plusieurs disciplines qui concourent, par leurs contenus et méthodes à

Douai, le 19 février 2014

Contact presse Agence de l'Eau Artois-Picardie :

Monique Cordonnier, Chef du Service Communication et Information - 03.27.99.90.48 / 06.11.77.89.26

m.cordonnier@eau-artois-picardie.fr

Cathy Debut, Responsable des Relations Presse - 03.27.99.83.27 / c.debut@eau-artois-picardie.fr

200, rue Marceline - Centre Tertiaire de l'Arsenal - BP 80818 - 59508 DOUAI CEDEX

atteindre cet objectif ; l'ensemble des objectifs se planifie dans un itinéraire pédagogique établi par l'équipe pédagogique pour les deux ans du cycle de formation.

- **Une diversification des voies d'accès aux diplômes** : voie scolaire, apprentissage, formation professionnelle continue, enseignement à distance, validation des acquis de l'expérience ou candidat libre.
- **La prise en compte du contrôle en cours de formation (CCF)** dans la délivrance des diplômes dont le poids peut aller de 1/3 à 1/2.
- L'existence dans chaque cursus de formation de **périodes de stage en entreprise**.
- **Une diversification des méthodes pédagogiques** : travaux en petits groupes, situations concrètes de formation, travail personnel, soutien aux élèves en difficulté, intégration des stages dans la formation, évaluation formative et plus globalement pédagogie du contrat.
- **Un travail en équipes des formateurs et des équipes** responsables et autonomes pour organiser les itinéraires de formation, les activités interdisciplinaires et les stages, adapter la formation aux réalités de l'environnement de l'établissement, se mobiliser sur les objectifs communs de la formation, se concerter avec les professionnels et en particulier les maîtres de stage.

L'interdisciplinarité, l'éducation à la citoyenneté, les modalités d'évaluation sont quelques thèmes d'innovation largement diffusés dans la culture de l'enseignement agricole.

► **Les établissements en Nord – Pas-de-Calais Picardie**

➤ **Pour le Nord (31)**

- [EPL de Douai](#) (59:Nord)
 - [CFA du Nord](#) (59)
 - [Antenne du Quesnoy du CFA du Nord](#) (59)
 - [Antenne de Dunkerque du CFA du Nord](#) (59)
 - [Antenne de Lomme du CFA du Nord](#) (59)
 - [Antenne de Sains du Nord du CFA du Nord](#) (59)
 - [Antenne de Raismes du CFA du Nord](#) (59)
 - [Site de Douai du CFA du Nord](#) (59)

Douai, le 19 février 2014

Contacts presse Agence de l'Eau Artois-Picardie :

Monique Cordonnier, Chef du Service Communication et Information - 03.27.99.90.48 / 06.11.77.89.26

m.cordonnier@eau-artois-picardie.fr

Cathy Debut, Responsable des Relations Presse - 03.27.99.83.27 / c.debut@eau-artois-picardie.fr

200, rue Marceline - Centre Tertiaire de l'Arsenal – BP 80818 - 59508 DOUAI CEDEX

- [CFPPA du Nord](#) (59)
 - [Antenne du Quesnoy du CFPPA du Nord](#) (59)
 - [Antenne de Dunkerque du CFPPA du Nord](#) (59)
 - [Antenne de Sains du Nord du CFPPA du Nord](#) (59)
 - [Antenne de Raismes du CFPPA du Nord](#) (59)
 - [Site de Douai du CFPPA du Nord](#) (59)
- [LEGTA du Nord](#) (59)
 - [Site de Douai du LEGTA du Nord](#) (59)
 - [Site du Quesnoy du LEGTA du Nord](#) (59)
 - [Site de Sains du Nord du LEGTA du Nord](#) (59)
- [Exploitation agricole de Douai](#) (59)
- [Exploitation agricole du Quesnoy](#) (59)
- [Exploitation agricole de Sains du Nord](#) (59)
- [EPLEFPA des Flandres - Lomme](#) (59)
 - [LEGTPA Lomme](#) (59)
 - [LPA de Dunkerque Rosendaël](#) (59)
 - [Exploitation horticole de Lomme](#) (59)
 - [Exploitation agricole de Dunkerque](#) (59)
 - [CFPPA des Flandres](#) (59)
 - [Site de Lomme CFPPA des Flandres](#) (59)
 - [Antenne de Dunkerque CFPPA des Flandres](#) (59)
- [EPLEFPA de Raismes](#) (59)
 - [LPA Valenciennes Raismes](#) (59)

Douai, le 19 février 2014

Contacts presse Agence de l'Eau Artois-Picardie :

Monique Cordonnier, Chef du Service Communication et Information - 03.27.99.90.48 / 06.11.77.89.26

m.cordonnier@eau-artois-picardie.fr

Cathy Debut, Responsable des Relations Presse - 03.27.99.83.27 / c.debut@eau-artois-picardie.fr

200, rue Marceline - Centre Tertiaire de l'Arsenal – BP 80818 - 59508 DOUAI CEDEX

➤ **Pour le Pas-de-Calais (14)**

- [EPL du Pas de Calais](#) (62)
 - [CFA du Pas de Calais](#) (62)
 - [Antenne de Radinghem du CFA du Pas de Calais](#) (62)
 - [Antenne de Saint Omer du CFA du Pas de Calais](#) (62)
 - [Site d'Arras du CFA du Pas de Calais](#) (62)
 - [CFPPA du Pas de Calais](#) (62)
 - [Antenne de Radinghem du CFPPA du Pas de Calais](#) (62)
 - [Site d'Arras du CFPPA du Pas de Calais](#) (62)
 - [Antenne de St Omer du CFPPA du Pas de Calais](#) (62)
 - [LEGTA du Pas de Calais](#) (62)
 - [Site d'Arras du LEGTA du Pas de Calais](#) (62)
 - [Site de Radinghem du LEGTA du Pas de Calais](#) (62)
 - [Exploitation agricole de Tilloy les Mofflaines](#) (62)
 - [Exploitation agricole de Radinghem](#) (62)

➤ **Pour l'Aisne (10)**

- [EPL de Crézancy](#) (02)
 - [LEGTA Crézancy](#) (02)
 - [LPA Aumont](#) (02)
 - [CFPPA Verdilly](#) (02)
 - [Exploitation agricole de Crézancy](#) (02)
- [EPL de la Thiérache](#) (02:Aisne)
 - [LEGTA de la Thiérache](#) (02)
 - [CFPPA de la Thiérache](#) (02)
 - [Exploitation agricole de Vervins](#) (02)
- [Lycée professionnel Château Potel](#) (02:Aisne)

Douai, le 19 février 2014

Contacts presse Agence de l'Eau Artois-Picardie :

Monique Cordonnier, Chef du Service Communication et Information - 03.27.99.90.48 / 06.11.77.89.26

m.cordonnier@eau-artois-picardie.fr

Cathy Debut, Responsable des Relations Presse - 03.27.99.83.27 / c.debut@eau-artois-picardie.fr

200, rue Marceline - Centre Tertiaire de l'Arsenal - BP 80818 - 59508 DOUAI CEDEX

➤ **Pour l'Oise (14)**

- [EPL de l'Oise](#) (60)
 - [CFPPA Airion](#) (60)
 - [LEGTA de l'Oise](#) (60)
 - [Site d'Airion du LEGTA de l'Oise](#) (60)
 - [Site de Beauvais du LEGTA de l'Oise](#) (60)
 - [CFA de l'Oise à Airion](#) (60)
 - [Antenne de Beauvais du CFA de L'Oise](#) (60)
 - [Site de Clermont du CFA de L'Oise](#) (60)
 - [Antenne de Ribécourt du CFA de l'Oise](#) (60)
 - [Exploitation agricole d'Airion](#) (60)
- [EPL de Ribécourt](#) (60)
 - [CFPPA Ribécourt](#) (60)
 - [LPA Ribécourt](#) (60)
 - [Exploitation horticole de Ribecourt](#) (60)

➤ **Pour la Somme (19)**

- [EPL Amiens](#) (80)
 - [LEGTA Amiens le Paraclet](#) (80)
 - [CFA de la Somme](#) (80)
 - [Antenne d'Abbeville du CFA de la Somme](#) (80)
 - [Antenne de Ribemont du CFA de la Somme](#) (80)
 - [Site d'Amiens le Paraclet du CFA de la Somme](#) (80)
 - [Antenne de Péronne du CFA de la Somme](#) (80)
 - [CFPPA Amiens le Paraclet](#) (80)
 - [Exploitation agricole d'Amiens-Le Paraclet](#) (80)

Douai, le 19 février 2014

Contacts presse Agence de l'Eau Artois-Picardie :

Monique Cordonnier, Chef du Service Communication et Information - 03.27.99.90.48 / 06.11.77.89.26

m.cordonnier@eau-artois-picardie.fr

Cathy Debut, Responsable des Relations Presse - 03.27.99.83.27 / c.debut@eau-artois-picardie.fr

200, rue Marceline - Centre Tertiaire de l'Arsenal – BP 80818 - 59508 DOUAI CEDEX

- [EPL Abbeville](#) (80)
 - [LPA de la baie de Somme](#) (80)
 - [CFPPA Abbeville](#) (80)
- [EPL de la Haute Somme](#) (80)
 - [CFPPA de la Haute Somme](#) (80)
 - [Antenne de Ribemont du CFPPA de la Haute Somme](#) (80)
 - [Site de Péronne du CFPPA de la Haute Somme](#) (80)
 - [LPA de la Haute Somme](#) (80)
 - [Site de Péronne du LPA de la Haute Somme](#) (80)
 - [Site de Ribemont du LPA de la Haute Somme](#) (80)

Douai, le 19 février 2014

Contacts presse Agence de l'Eau Artois-Picardie :

Monique Cordonnier, Chef du Service Communication et Information - 03.27.99.90.48 / 06.11.77.89.26

m.cordonnier@eau-artois-picardie.fr

Cathy Debut, Responsable des Relations Presse - 03.27.99.83.27 / c.debut@eau-artois-picardie.fr

200, rue Marceline - Centre Tertiaire de l'Arsenal – BP 80818 - 59508 DOUAI CEDEX

Fiche 5 : L'Agence de l'Eau Artois Picardie, outil de solidarité au service de l'eau

Comme les 5 autres agences de l'eau françaises, l'Agence de l'Eau Artois-Picardie a été créée par la Loi sur l'Eau de 1964, renforcée en 1992, 2006 et 2010.

Etablissement public de l'Etat agissant sous contrôle des Ministères de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie, et de l'Economie et des Finances, l'Agence de l'Eau est un véritable **outil de concertation et de solidarité financière entre les acteurs socio - économiques de la politique de l'eau** dans le Bassin Artois - Picardie.

Les **redevances** qu'elle perçoit auprès des agriculteurs, des industriels et des habitants, et qui constituent l'essentiel de ses recettes, lui permettent de verser des **aides** financières à tous ceux qui réalisent des actions de lutte contre la pollution de l'eau, gèrent et préservent les milieux aquatiques, protègent la ressource et sécurisent l'eau potable.

► Le Bassin Artois - Picardie :

Plus petit bassin hydrographique de France en superficie, il s'étend sur les districts internationaux de l'Escaut et de la Meuse. Pour 20 000 km² de superficie, le Bassin Artois - Picardie compte 8 000 km de cours d'eau et 270 km de côtes.

75% de sa population est urbaine, et ses 4,7 millions d'habitants se répartissent sur 2 483 communes.

A ce titre, le Bassin Artois - Picardie couvre 100% des communes du Nord et du Pas-de-Calais, 96% de la population de la Somme, 24% de la population de l'Aisne et 4% de la population de l'Oise.

350 millions de m³ d'eau potable pour 1 358 forages y sont produits par an, 95% de la production provenant de l'eau souterraine. Le prix moyen de l'eau dans le Bassin Artois - Picardie est en 2012 de 4,26 € TTC par m³.

1 milliard d'euros pour le bon état des milieux aquatiques et la préservation de la ressource en eau du Bassin Artois – Picardie entre 2013 et 2018

Le **X^{ème} Programme d'Intervention**, en respect d'un cadrage législatif national et européen, détermine les règles d'intervention de l'Agence pour la période **2013-2018**, et prévoit à ce titre **1 milliard de dépenses et de recettes pour participer au financement de 2,5 milliards d'euros de travaux**.

Ce Programme d'Intervention est approuvé et adopté par le Conseil d'Administration de l'Agence de l'Eau, présidé par Dominique BUR, Préfet de la Région Nord-Pas-de-Calais, après avis du Comité de Bassin Artois - Picardie.

Ce dernier est un véritable parlement de l'eau qui réunit toutes les catégories d'usagers, dont les collectivités territoriales, les industriels, les agriculteurs, les pêcheurs, les

Douai, le 19 février 2014

Contacts presse Agence de l'Eau Artois-Picardie :

Monique Cordonnier, Chef du Service Communication et Information - 03.27.99.90.48 / 06.11.77.89.26

m.cordonnier@eau-artois-picardie.fr

Cathy Debut, Responsable des Relations Presse - 03.27.99.83.27 / c.debut@eau-artois-picardie.fr

200, rue Marceline - Centre Tertiaire de l'Arsenal – BP 80818 - 59508 DOUAI CEDEX

consommateurs, mais aussi les représentants de l'Etat et de ses établissements publics.

Il est présidé par Hervé POHER, Sénateur, Vice-président du Conseil Général du Pas-de-Calais.

Avec son X^{ème} Programme d'Intervention, l'Agence s'engage pleinement dans une démarche de développement durable :

- Au titre de l'environnement : en œuvrant pour l'atteinte du bon état des eaux
- Au titre de l'économie : en injectant 1 milliard d'euros en 6 ans dans l'économie sur 2,5 milliards de travaux
- Au titre du social : en induisant 11 000 emplois

Une obligation de résultat dès 2015 :

En décembre 2000, une Directive Européenne Cadre sur l'Eau a imposé à chaque état membre de fixer des objectifs de qualité pour tous leurs cours d'eau et d'atteindre, si possible, le bon état dès 2015.

C'est une obligation de résultat qui s'impose aux bassins hydrographiques, en tenant compte des facteurs naturels, techniques et économiques.

Les actions nécessaires pour y parvenir sont décrites dans deux documents :

✕ Le **SDAGE** (Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux), adopté par le Comité de Bassin Artois - Picardie en 2009 pour une durée de 6 ans ;

✕ Le **Programme de Mesures**, présentant les opérations nécessaires pour atteindre les objectifs décrits dans le SDAGE.

Le X^{ème} Programme d'Intervention de l'Agence est, **notamment**, celui :

➤ De nouveaux défis à relever :

- Pour éliminer les substances responsables de la dégradation de la qualité de l'eau, et renforcer la lutte contre les pollutions diffuses (41 M€ d'intervention) ;
- Pour rétablir l'équilibre entre le milieu naturel, la vie végétale et animale et les activités humaines (70 M€ d'intervention).

➤ De succès remportés par les programmes précédents et à préserver :

- Dans le domaine de l'assainissement (470 M€ d'intervention), et dans l'incitation à être toujours plus performant dans le fonctionnement des ouvrages (111 M€ d'intervention);
- Dans le domaine de la protection de la ressource en eau (88 M€ d'intervention).

Douai, le 19 février 2014

Contacts presse Agence de l'Eau Artois-Picardie :

Monique Cordonnier, Chef du Service Communication et Information - 03.27.99.90.48 / 06.11.77.89.26

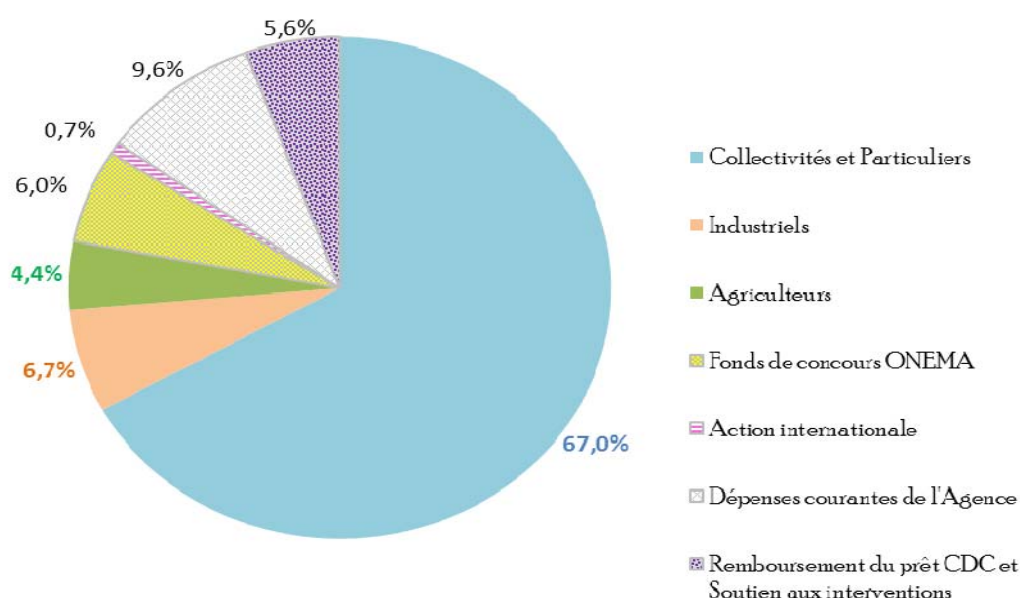
m.cordonnier@eau-artois-picardie.fr

Cathy Debut, Responsable des Relations Presse - 03.27.99.83.27 / c.debut@eau-artois-picardie.fr

200, rue Marceline - Centre Tertiaire de l'Arsenal - BP 80818 - 59508 DOUAI CEDEX

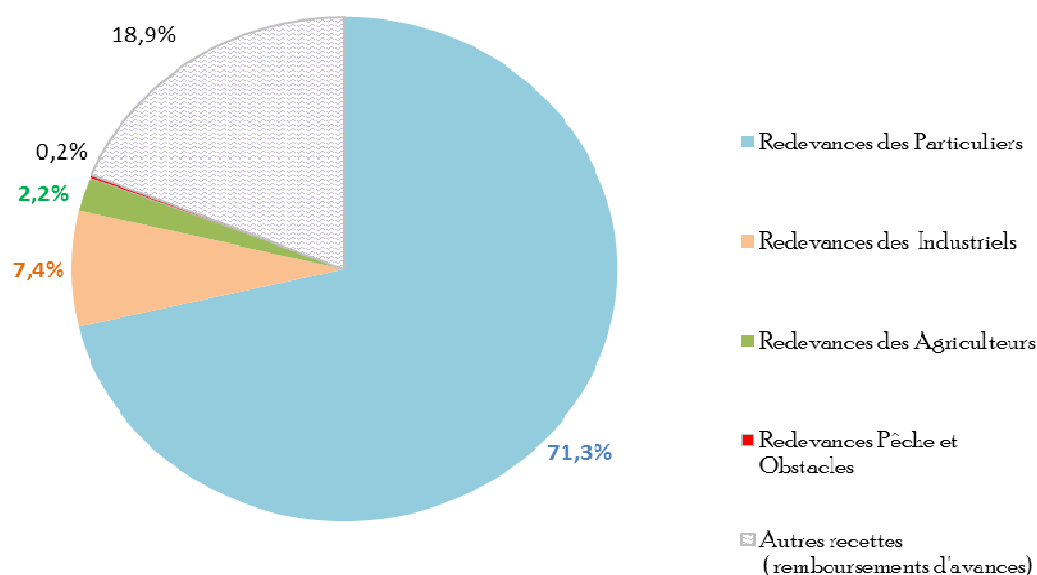
Répartition des dépenses au Xème programme :

1 030 M€



Répartition des recettes au Xème programme :

1 022 M€



Douai, le 19 février 2014

Contacts presse Agence de l'Eau Artois-Picardie :

Monique Cordonnier, Chef du Service Communication et Information - 03.27.99.90.48 / 06.11.77.89.26

m.cordonnier@eau-artois-picardie.fr

Cathy Debut, Responsable des Relations Presse - 03.27.99.83.27 / c.debut@eau-artois-picardie.fr

200, rue Marceline - Centre Tertiaire de l'Arsenal - BP 80818 - 59508 DOUAI CEDEX